



COMPTE RENDU DU CTL du 03 octobre 2019

Séance ouverte à 14h 00

Étaient présent(e)s pour l'administration :

Mme LECHEVALIER – M CARRIZEY – Mme GAYTON-SEGRET
Mmes THOBY- FROMENT -JOUBERT

Pour les OS : CGT – FO – CFDT/CFTC

Trois déclarations liminaires ont été lues en ouverture de séance, vous trouverez celle de la CGT FP 87 en annexe.

En réponse à notre liminaire la Présidente nous indique que les suppressions d'emplois sont de moindre importance que prévu et que les années précédentes, qu'elles sont justifiées par des évolutions de nos métiers. Toutefois les chiffres ne mentent pas. En 2019, on comptabilisait déjà 30 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFIP en 2008 soit une cadence moyenne de 2500 suppressions chaque année. Peut-on se satisfaire, comme notre Direction, de voir seulement en moyenne 1700 suppressions sur les 3 années à venir alors que nos services sont à bout et que chaque suppression d'emploi pèse d'autant plus lourd que nous sommes de moins en moins nombreux !

L'ordre du jour était le suivant

- I – Approbation du PV : CTL du 26 juin 2019 et 2-3 juillet 2019 (pour avis)
- II- Passage en comptabilité commerciale des OPH Limoges Habitat et OPH Saint Junien – Fermeture de la trésorerie de Limoges Habitat (pour information)
- III- Ponts Naturels 2020 (pour avis)
- IV- Création de la commune nouvelle de Saint-Pardoux-le-Lac (pour information)
- V- Questions diverses.

I – Approbation du PV : CTL du 26 juin 2019 et 2-3 juillet 2019

PV du CTL du 26 juin 2019 : Vote : Pour FO et CDFT – N'ont pas pris part au vote
CGT Fip (suite au boycott du CT concerné)

PV du CTL du 2-3 juillet 2019 : Vote : Pour FO et CDFT – Abstention CGT Fip

II – Passage en comptabilité commerciale des OPH Limoges Habitat et OPH Saint Junien – Fermeture de la trésorerie de Limoges Habitat (pour information)

La trésorerie Limoges Habitat va disparaître au 31/12/2019. Cela n'aura pas d'impact sur les personnels de la DDFIP, les collègues de cette trésorerie sont tous issus de la territoriale et vont réintégrer les nouveaux services comptables de la structure. Seul le comptable était un agent de la DGFIP, mais à ce jour le poste est vacant et un intérim est assuré par le comptable de la Trésorerie de l'ODHAC.

Concernant la trésorerie de l'ODHAC et OPH de St Junien (à Isle) la partie OPH St Junien va changer de régime budgétaire et comptable au 01^{er} janvier 2020. Cela va avoir pour incidence la perte d'une partie des missions de cette trésorerie qui va être renommée trésorerie de l'ODHAC 87.

Toutefois cette trésorerie est vouée à disparaître au 1^{er} janvier 2021, car réglementairement les offices HLM doivent passer au maximum à cette date à la comptabilité commerciale.

La situation des effectifs sera examinée lors du CTL « volet emploi ».

La CGT Finances Publiques 87 dénonce une nouvelle fois les pertes de mission du service public ainsi que l'information tardive qui sera donnée aux personnels impactés concernant leur situation administrative.

III – Ponts Naturels 2020 (pour avis)

Deux ponts naturels sont autorisés par le calendrier en 2019 :

- le vendredi 21 mai (ce pont est inclus dans le calendrier scolaire).
- le lundi 13 juillet.

Les services seront fermés au public les jours retenus au titre des ponts naturels.

Vote : Pour FO et CFDT

Contre : CGT

Notre OS estime que le droit à congé est un droit fondamental dont les personnels doivent conserver l'entière gestion et l'entière disposition. Lorsqu'on s'autorise à fermer des structures au public lors de mouvement sociaux, les personnels non grévistes continuent de pouvoir accéder à leur poste de travail, pourquoi ne pourrait-on pas le faire lors des ponts naturels ? Cependant, si l'administration souhaite, sous couvert d'autorisation d'absence exceptionnelle, donner des ponts naturels aux agents, notre OS, bien évidemment, ne s'y opposera pas. Nous savons par expérience que dans de nombreuses structures, c'est difficile, nous nous battons aussi au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail de tous.

IV- Création de la commune nouvelle de Saint-Pardoux-le-Lac (pour information)

La commune nouvelle de St Pardoux Le Lac, issue de la fusion des communes de Roussac, St Pardoux et St Symphorien-sur-Couze, a été créée par arrêt préfectoral du 26 novembre 2018 avec effet juridique au 1^{er} janvier 2019.

Les conséquences fiscales de la fusion interviendront au 1^{er} janvier 2020.

Le comptable assignataire est le trésorier de Bessines-sur-Gartempe, le SIP associé est celui de Bellac.

La CGT Finances Publiques 87 a demandé comment sera géré le volet RH concernant le SIP de Bellac qui va voir arriver une nouvelle commune à gérer, Mme Gayton-Segret nous a répondu que cela ne représenterait pas de charge de travail supplémentaire pour les collègues concernés notamment en raison de leur sur effectif... Nos collègues apprécieront.

V – Questions diverses.

Site Cruveilhier : Le litige concernant la toiture de Cruveilhier est en cours de résolution, le jugement du tribunal administratif de mai 2019 a donné raison à la DDFIP 87 et une indemnisation de 434 000 euros pour la réparation du toit ainsi que pour les différents frais engagés a été versée, mais la SARL concernée a fait appel de la décision judiciaire qui n'est toutefois pas suspensif.

Le CHS CT avait financé pour environs 5 000 euros, une expertise et la direction avait pris l'engagement de dédommager le CHS CT de cette avance au moment la résolution financière, comme le mentionne le compte rendu du 17 septembre 2015... La CGT Finances Publiques s'est chargée de faire ce rappel nécessaire... Le budget du CHS CT est le budget des agents pour leurs conditions de travail. Cette somme doit être désormais remboursée d'une manière ou d'une autre au plus vite pour permettre le financement de projets à destination des personnels.

Le chantier qui vise à accueillir les services de l'action sociale ainsi que la Trésorerie Limoges Banlieue et Amendes est repoussé pour ne pas mener deux chantiers immobiliers importants en même temps. Le toit terrasse est prioritaire.

Il a également été fait mention de plusieurs choses très choquantes, notamment *le recrutement d'inspecteur sur le site de l'APEC (Agence Pour l'Emploi des Cadres) pour des contrats à durée déterminée (6 à 10 mois), le recrutement de services civiques sur « leboncoin » ainsi que le bandeau qui apparaît depuis quelques jours sur le portail des applications métiers nous menaçant de sanctions disciplinaires. Notre Direction Générale démontre une nouvelle fois tout le mépris qu'elle porte à ses agents... Notre Direction devrait faire preuve de vigilance dans un climat social*

détérioré. Nos collègues sont nombreux à exprimer un ressenti de souffrance au travail et d'incompréhension, mais également de pertes de sens dans le travail, un fort fatalisme.

Enfin, notre Direction nous précise qu'elle a rendu visite aux agents susceptibles d'être impactés par des déplacements de leur mission.

Nous nous sommes donc interrogés sur plusieurs points :

– notre Direction rendra-t-elle visite aux agents et unités de travail concernés par l'arrivée de nouvelles missions et de charges de travail, liées à la fusion de SIP, de SIE ou de création de toute nouvelle structure (Service de Gestion Comptable...)

En réponse, notre Direction considère qu'au regard du nombre d'entreprise que gère déjà le SIE de Limoges, le « faible » nombre d'entreprises géré par le SIE de St Yrieix n'aura qu'un petit impact et qu'il n'est plus nécessaire d'avoir des structures de proximité pour les entreprises... Une nouvelle fois nos collègues auront le loisir d'apprécier les propos de nos Directeurs.

– nous avons également fait part de notre questionnement concernant le remplacement de notre Directrice Départementale et insistons sur le fait qu'en cette période de réorganisation de notre administration, il est important d'avoir un responsable présent sur place, que les personnels et les organisations syndicales veulent avoir un référent. La Directrice adjointe partage cette vision mais à ce jour aucun remplacement n'est prévu... **Le bateau coule, mais le capitaine à abandonné le navire !!!**

Les élu(e)s de la CGT Finances Publiques

Myriam Morange, Arnaud-Guilhem Fabry et Vincent Vignaud



BULLETIN D'ADHESION

SANS LA CGT



AVEC LA CGT



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : ☐ OUI ☐ NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>